

AndréSy

Mag



DOSSIER
Randonnée...
entre Seine
et Hautil

ACTUALITÉS

Le Dicrim: un document unique sur les mesures à prendre en cas de risque majeur

VIE QUOTIDIENNE

Coronavirus: le point sur la situation au quotidien

TEMPS LIBRE

Le duo Oth et Kal sur la scène de l'Espace Julien-Green



ACTUALITÉS

- 06 _ Le budget 2020 voté lors du dernier Conseil municipal
- 07 _ La maison de l'eau ouvre ses portes !

MIEUX VIVRE

- 09 _ Coronavirus : le point sur la situation au quotidien
- 10 _ Partez pour un tour de France (des fromages) avec la famille Guilbot

GÉNÉRATION

- 14 _ Des ateliers de remobilisation pour les collégiens
- 15 _ Une conférence pour les seniors

TEMPS LIBRE

- 16 _ Hommage à Henri Salvador avec les Grandes Gueules
- 19 _ Nouvelle édition pour « Tout Andrésy roule »

PATRIMOINE

- 20 _ La tournée du facteur en 1962

DOSSIER

II_Randonnée... entre Seine et Hautil

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR WWW.ANDRESY.COM ET   VILLE D'ANDRÉSY

ANDRÉSY MAG N° 199
FÉVRIER 2020

Hugues Ribault DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Isabelle Onillon, Clémence Rouyer,
Stéphane Jacquet
RÉDACTION

Service Communication
RÉALISATION ET CRÉDITS PHOTOS

Claudia Hein
CONCEPTION GRAPHIQUE

société APOS - Tél. 06 08 98 27 65
RÉGIE PUBLICITAIRE

Le Réveil de la Marne
IMPRESSION

DÉPÔT LÉGAL à parution
TIRAGE 6 800 exemplaires

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la Mairie, avant le 10 de chaque mois pour une parution sur le mois suivant.



Des hommages émouvants



Hugues Ribault

Maire d'Andrésy
Conseiller de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise

Dans mon éditorial du mois dernier, j'avais tenu à vous remercier, vous les Andrésiens qui m'avez si souvent témoigné et renouvelé votre confiance.

Puisque mes fonctions de Maire d'Andrésy vont bientôt s'achever, je veux partager avec vous trois photos qui sont autant de témoignages de reconnaissance pour le travail accompli durant mes trois mandats et qui m'ont beaucoup touché :

- La remise de la Médaille de l'Assemblée Nationale par Michèle de Vaucouleurs, Députée des Yvelines, le 6 janvier 2020,
- La remise de la Médaille du Sénat par le Président Gérard Larcher et les Sénateurs des Yvelines, le 4 février 2020,

- La remise du premier Prix du Jumelage par Markus Honnigfort, Maire de notre ville jumelée Haren (Ems) en Allemagne, le 7 mars 2020. Au-travers de moi, c'est aussi le travail au service des Andrésiens et de l'amitié européenne de toutes les équipes municipales qui m'ont

<<

**c'est aussi le travail
au service des Andrésiens
et de l'amitié européenne
de toutes les équipes
municipales qui m'ont
accompagné durant
les 19 dernières années
qui a été honoré**

>>

accompagné durant les 19 dernières années qui a été honoré lors de ces moments forts et émouvants. Je les remercie chaleureusement pour leur précieux et fidèle soutien !

Votre Maire, Hugues RIBAULT



Remise de la Médaille de l'Assemblée Nationale par la députée Michèle de Vaucouleurs



Remise du premier prix du jumelage par le maire de Haren (Ems) Markus Honnigfort



Remise de la médaille du Sénat par le Président du Sénat Gérard Larcher

RENCONTREZ
VOS MAIRES ADJOINTS

Vous avez une question dans un domaine précis ? Prenez directement rendez-vous avec votre Maire adjoint !

Denis Faist

délégué au Scolaire, au Périscolaire
et aux Finances
06 18 43 10 94

Alain Mazagol

délégué aux Travaux et Patrimoine,
à l'Embellissement de la ville
et aux Systèmes d'information
06 13 75 54 54

Nicolle Gendron

déléguée à la Famille, à l'Enfance,
aux Solidarités et au Handicap
06 28 29 81 86

Angélique Montéro-Mendez
déléguée à la Vie culturelle et à l'Animation
de la ville, au Tourisme et aux Jumelages
06 27 41 25 37

Guy Briault

délégué à la Sécurité publique
et la Sécurité routière
06 14 41 91 51

Jean-Claude Anne

délégué à l'Urbanisme,
à l'Environnement et aux Transports
06 16 69 25 90

Jean-Pierre Dos Santos

délégué à la Démocratie
de proximité, à la Vie associative
et au Devoir de mémoire
06 64 08 29 14

Catherine Labourey

déléguée à l'Économie locale,
à l'Animation des commerces et services
06 81 80 01 30

Michel Marqué

délégué à la Jeunesse et aux Sports
06 59 11 33 35

Si vous ne recevez pas AndréSy mag

dans votre boîte aux lettres ni les autres supports distribués par la ville d'Andrésy, n'hésitez pas à contacter le service communication par mail (communication@andresy.com) en spécifiant votre adresse

postale afin que ce soit notifié auprès de la société de distribution. N'hésitez pas, non plus, et à suivre toutes les dernières actualités sur www.andresy.com et la page Facebook Ville d'Andrésy.

Les tout-petits déguisés pour célébrer mardi-gras au multi-accueil Les Oursons !

Spiderman, le capitaine Crochet, Blanche Neige, la Reine des Neiges... Les tout-petits ont eu la chance de venir au multi-accueil Les Our-

sons vêtus du costume de leur héros favori. Dans une ambiance festive, les tout-petits encadrés par le personnel du multi-accueil ont laissé libre court

à leur imagination pour célébrer Mardi-gras. Sans oublier, bien sûr, quelques gourmandises sucrées pour clôturer l'événement comme il se doit !

3
MARS

106 ans pour Hélène Lefèvre !

Le 30 janvier dernier, le maire Hugues Ribault accompagné par Nicole Gendron, maire adjointe déléguée à la Famille, à l'Enfance, aux Solidarités et au Handicap, s'est rendu auprès d'Hélène Lefèvre pour lui souhaiter un bel anniversaire... Quelques jours auparavant, cette andrésienne avait soufflé, en compagnie de sa famille, ses 106 ans !

30
JAN17
FÉV

Rencontre avec les acteurs du film « La vie scolaire » !

Lundi 17 février, les jeunes andrésiens du service AndréSy Jeunesse ont découvert l'envers du décor d'une production cinématographique en allant à la rencontre d'Ibrahim, Hocine, Aboudou et Liam, quatre des acteurs du film « La vie scolaire » (2019 - Réalisation : Grand Corps Malade et Mehdi Idir). De quoi susciter quelques vocations !

Succès au rendez-vous pour la régates du Confluent !

Dimanche 1^{er} mars, le succès était au rendez-vous lors de la première régates organisée par le Cercle d'Aviron du Confluent, en partenariat avec la ville d'AndréSy. Sur place, ce ne sont pas moins de 400 jeunes venus de toute la région qui se sont réunis pour disputer une compétition officielle inscrite auprès de la ligue régionale d'Île-de-France. Âgés de 11 à 14 ans, les compétiteurs se sont dépassés pour battre leur record sur une distance de 3000 m. Un spectacle dont tous les Andrésiens ont pu profiter malgré le temps pluvieux...

1^{ER}
MARS

01 34 90 02 22



**CONFLANS
AMBULANCES**

**VEHICULES CLIMATISES
AMBULANCES
ET VEHICULES SANITAIRES LEGERS**

**TRAITEMENTS - RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION - CONSULTATIONS - MATERNITE**



TOUTES DISTANCES

Z.A. Les Boutries
4, rue Vermont - CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE
Fax. 01 34 90 09 52


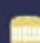






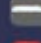




OGER Père & Fils

Entreprise Familiale à votre service depuis 1972



01 39 19 37 69

www.oger-pereetfils.com

- | | |
|--|---|
|  - Fenêtre |  - Clôture |
|  - Porte d'entrée |  - Automatisme |
|  - Porte Blindée |  - Velux |
|  - Volet |  - Garde corps |
|  - Store |  - Pergola |
|  - Porte de garage |  - Marquise |
|  - Portail | |



4 allée du Carré - Parc des Barbanniers - 92230 GENNEVILLIERS
www.enerchauf.com



- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances techniques et financières.



Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19

Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02

☎ 01 41 32 43 23

Le budget 2020 voté lors du dernier Conseil municipal

Le Conseil municipal réuni le 26 février dernier a voté le budget à la majorité. Grâce à une rigueur budgétaire permanente et une recherche continue de financements extérieurs, la ville d'AndréSy peut poursuivre ses projets sans peser sur le revenu des ménages.

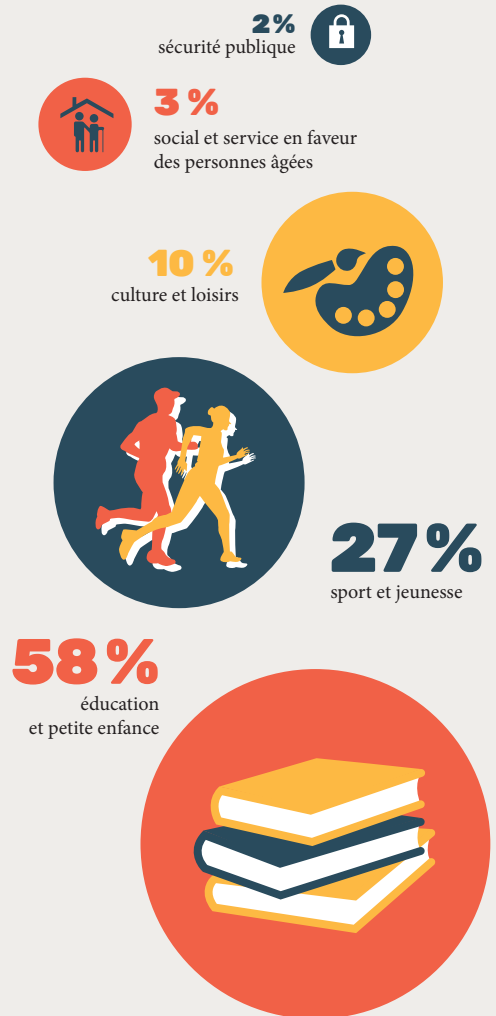
Le Conseil municipal s'est tenu le mercredi 26 février à l'Hôtel de ville. Il s'agissait du dernier Conseil municipal avant les échéances municipales. Lors de ce dernier rendez-vous démocratique, l'heure était au vote du budget 2020. Sur la même lancée que les années précédentes, l'équipe municipale a voté un budget sensiblement identique avec des dépenses maîtrisées. « La politique budgétaire menée à AndréSy depuis plusieurs années permet aujourd'hui à la ville de continuer à investir dans de nouveaux équipements et projets, tout en maîtrisant parfaitement son endettement, qui correspond à la moyenne des villes de même strate. Tout cela grâce à une gestion rigou-

reuse des charges de fonctionnement par les services de la ville et un respect exemplaire du contrôle des dépenses » informe Denis Faist, premier maire adjoint délégué au Scolaire, au Périscolaire et aux Finances.

Pour cette nouvelle année, les prévisions du budget s'équilibrent à 18 786 256 € pour la section de fonctionnement et 21 062 376 € pour la section d'investissement.

Les taux d'imposition se décomposent ainsi : **15,98 % pour la taxe d'habitation soit le même taux que l'an passé, 20,15 % pour le foncier bâti (ce qui équivaut à une baisse de 11,04 %) et 69,64 % pour le foncier non bâti (ce qui équivaut à une baisse de 11,04 %).** Ce budget a été voté à la majorité des voix. ●

SERVICES AUX ANDRÉSIENS



LIEUX DES CAMÉRAS
DE VIDÉOPROTECTION :

Rue du Docteur-Giffard – rue du Général-Leclerc
– rue des Cardinettes – rue Jean-Philippe-
Rameau – rue des Basses Gaudines – rue de Triel
– avenue des Robaresses – parc de l'Hôtel de ville
– rue du Général-Schweigsuth
– rue du Maréchal-Foch

Sécurité : les caméras de vidéoprotection installées dans les quartiers de la ville !

PÉRIODE OBLIGE, LA SÉCURITÉ est de plus en plus présente dans les conversations. C'est un sujet qui préoccupe de plus en plus les communes françaises et les administrés, d'où un développement depuis quelques années de deux systèmes de sécurité : la vidéosurveillance et la vidéoprotection. Cette méthode consiste à installer des caméras dans des endroits stratégiques. L'objectif est de veiller sur la population, les commerces locaux et les biens publics. Les images de la vidéosurveillance en ville sont visionnées en temps réel par des agents de la gendarmerie, alors que celles de la vidéoprotection sont enregistrées et simplement visionnées en cas d'incident par les personnes habilitées à savoir, le maire, le maire adjoint délégué à la sécurité et la police (antonale et municipale). À AndréSy, comme il a été annoncé dans de précédents numéros,

c'est la seconde solution qui a été adoptée en conseil municipal (14 novembre 2018). Depuis cette délibération, une dizaine de caméras a été installée sur des dépendances du domaine public routier communautaire et dans certains endroits stratégiques. C'est d'ailleurs grâce à de la vidéoprotection qu'une affaire de vol a été résolue dernièrement par la Police municipale comme l'explique Marc Hervé, chef de ce service : « un couple avait été interpellé dans la rue des Courcieux – les malfaiteurs leur ont volé leurs bijoux. Grâce aux caméras, ils ont été reconnus et interpellés ».

Pour le maire Hugues Ribault, les caméras installées dans la ville « sont une manière de garantir la sérénité et la tranquillité de tous ». À noter que comme la loi l'exige, des panneaux informatifs sont installés à l'entrée de ces zones de vidéoprotection. ●

Le Dicrim : un document unique sur les mesures à prendre en cas de risque majeur

En ces temps actuels de crue, il est bon de rappeler aux Andrésiens, l'existence du DICRIM qui liste les différents gestes à avoir en cas de risques naturels.

Dans le cadre de la loi de modernisation de la sécurité civile, les collectivités ont dû réaliser un Plan Communal de Sauvegarde. Ce PCS a vocation à organiser la réponse communale en cas d'événement de sécurité civile, c'est-à-dire que le PCS doit définir un dispositif communal opérationnel permettant à l'équipe municipale de « gérer les crises » éventuelles touchant la sécurité civile, et notamment les crises majeures : catastrophes industrielles, phénomènes climatiques, accidents « courants » (transport, incendie...)... C'est ce qui se passe par exemple, en période de crue... La ville d'Andrézy doit dans ce cas de figure, déclencher son PCS et appliquer les mesures indiquées dans ce document. Parallèlement au PCS, existe un document que chaque Andrézien doit avoir en sa possession, le DICRIM. Élaboré à partir des informations disponibles transmises par le représentant de l'État dans le département, le Préfet, le Dicrim contient quatre grands types d'informations :

la connaissance des risques naturels et technologiques dans la commune ; les mesures prises par la commune, avec des exemples de réalisation ; les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte ; enfin, le plan d'affichage de ces consignes. « *L'objectif de l'information préventive est de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé. Informé sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, il sera ainsi moins vulnérable... Grâce au Dicrim, les Andrésiens ont déjà toutes les informations chez eux et peuvent mettre en pratique les consignes présentées* » explique Alain Mazagol, maire adjoint délégué aux Travaux et Patrimoine, à l'Embellissement de la ville et aux Systèmes d'information. Le Dicrim a été distribué dans les boîtes aux lettres de la ville en 2018. N'hésitez pas à aller le chercher dans les points d'accueil de la mairie. Le Dicrim est également téléchargeable sur Internet, www.andresy.com. ●

La maison de l'eau ouvre ses portes !

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la Maison de l'eau du Siarh, située à Carrières-sous-Poissy, ouvrira exceptionnellement ses portes. Accessible habituellement uniquement sur réservation, elle permettra aux curieux de tous âges de découvrir gratuitement un espace pédagogique dédié à la protection de l'eau et de la biodiversité. Tout au long de la journée, de nombreux ateliers pédagogiques seront proposés afin de sensibiliser le public à l'environnement, au cycle domestique de l'eau et à la découverte de la faune et de la flore en milieu aquatique. Savez-vous par exemple d'où vient l'eau du robinet ? Et comment fonctionne une station de traitement des eaux ? Vous trouverez les réponses à ces questions du quotidien dans l'exposition permanente de la Maison de l'eau présentant une grande fresque et des maquettes manipulables. Une présentation du poste de refoulement qui permet d'acheminer les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Triel-sur-Seine sera également au programme. ●



21
MARS

MAISON DE L'EAU DU SIARH
2, bld Pelletier – 78 955 Carrières-sous-Poissy
Samedi 21 mars de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 18 h – entrée libre
– plus d'infos au 01 39 70 46 86

Deviens Jeune Sapeur-pompier (JSP) grâce à une formation inédite !

TU AS 13 ANS OU PLUS et tu veux vivre une expérience unique ? Ça tombe bien, le centre d'incendie et de secours de Chanteloup-les-Vignes lance la création d'une section de jeunes sapeurs-pompiers (SPJ). Composée de cours théoriques et de cours pratiques (secours à la personne ; lutte contre les incendies ; activités physiques et sportives...), cette formation est dispensée par les sapeurs-pompiers volontaires de la caserne de Chanteloup-les-Vignes. « *Les jeunes d'aujourd'hui sont les futurs pompiers de demain. Pouvoir accéder à une formation dès l'âge de 13 ans est une vraie opportunité* » indique le capitaine Éric Vranken. Comme leurs mentors, les jeunes seront immergés dans la vie de la caserne une fois par semaine, chaque samedi. À la rentrée scolaire 2020-2021, la caserne accueillera 12 jeunes, sélectionnés sur lettre de motivation et après un entretien préalable. Après quatre années de formation, les élèves seront invités à passer le BNJSP (Brevet national) pour valider leurs acquis. ●



TU SOUHAITES
PARTICIPER ?

Envoie ton CV et ta lettre de motivation à :
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

4-6-8, avenue Charles-de-Gaulle
78570 Chanteloup-les-Vignes

Une prime pour l'achat de votre vélo électrique

Île-de-France Mobilités encourage les mobilités douces en proposant une prime à l'achat de Vélos à Assistance Électrique (VAE), pouvant aller jusqu'à 500 €.

La plateforme de dépôt des demandes d'aides financières vient d'ouvrir le 20 février 2020, connectez-vous dès à présent!

A lors que les vélos électriques loués dans le cadre du service Véligo Location, lancé en septembre 2019, font partie du paysage parisien, Île-de-France Mobilités pense désormais à ceux qui préfèrent acheter. Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo sur toute la région Île-de-France cette dernière a mis en place une aide à l'achat de vélo. Quel que soit votre lieu de résidence en Île-de-France, vous pouvez bénéficier de

cette aide qui s'applique aux vélos achetés après le 1^{er} décembre 2019 et peut être demandée depuis le 20 février dans la rubrique « mes démarches » sur le site d'Île-de-France mobilités.

Les vélos concernés par ce coup de pouce, sont les vélos classiques à assistance électrique neufs, les vélos cargo avec ou sans assistance électrique neufs (bipporteur, triporteur, longtail), ainsi que des accessoires de sécurité (panier, casque, antivol) peuvent également être subventionnés si

ces derniers sont présentés sur la même facture que le vélo.

Tester votre vélo électrique, puis achetez-le

Annoncée en septembre 2019 dans la foulée du lancement de Véligo Location (le service régional de location longue durée de vélo électrique), cette aide devait à l'origine s'appliquer à des achats réalisés à partir de février 2020. Date à laquelle les premiers utilisateurs de Véligo Location devaient arriver à la fin de leur première période de 6 mois de location. La prise en compte des vélos achetés à partir du 1^{er} décembre 2019 (et non février 2020 comme prévu initialement) a été décidée à la suite des perturbations dans les transports en commun survenus à partir du 5 décembre 2019.

À noter que l'aide à l'achat d'un vélo électrique n'est pas réservée aux abonnés Véligo Location. Chaque Francilien désirant s'équiper peut en faire la demande. Le budget annuel de cette mesure s'élève à 12 millions d'euros par an à compter de 2020. Île-de-France Mobilités estime qu'entre 20 000 et 30 000 Franciliens solliciteront cette aide chaque année. ●

RENSEIGNEMENTS

sur www.iledefrance-mobilites.fr

Shooting vintage à Andrésy!

MALGRÉ LE VENT ET LA PLUIE, les mannequins d'un jour ont joué le jeu en gardant leur sourire et leur bonne humeur... Ce 28 février dernier, la ville d'Andrésy a accueilli les équipes du Relais Val de Seine basé à Chanteloup-les-Vignes pour un shooting photos particulier...

Avec près d'une dizaine de friperies Ding Fring, 7 dans les Yvelines et 2 situées à Paris, le Relais Val de Seine souhaite communiquer auprès du grand public, autour de cette nouvelle manière de consommer comme l'explique le responsable communication, Thibault Cochelin : « les friperies Ding Fring sont connues tout d'abord pour leurs prix attractifs. Mais, aujourd'hui, nous souhaitons communiquer sur cette démocratisation de l'habillement avec des vêtements de seconde main. Nous avons donc fait un appel à nos salariés qui souhaitent se porter volontaire pour participer à cette campagne de com-

munication (ndlr: 20 d'entre eux ont accepté) dont le but est de montrer que la seconde main est peu chère, belle et à la mode! ».

Bien plus qu'une mode, le vêtement de seconde main bouscule les codes de la consommation. Il a en plus le chic d'être ecofriendly. Deuxième industrie la plus polluante, le monde de la mode aurait-il trouvé une nouvelle façon de répondre aux attentes de sa clientèle? Oui, la seconde main est en plein boom avec l'apparition depuis ces dernières années, de sites en ligne dédiés à la seconde main. Et si le vintage pouvait changer notre façon de consommer? Espérons que le Relais Val de Seine véhicule ce message à sa clientèle au travers de ce beau projet! ●

PLUS D'INFORMATIONS sur www.lerelais.org



Le saviez-vous?

Quand vous déposer vos vêtements dans les bennes mises à disposition, 5% de ces collectes repartent en boutique afin d'être vendues. Des vêtements également donnés au Relais Val de Seine par les associations sont valorisés, et une troisième partie part à l'exportation dans les relais africains (Burkina Faso, Sénégal et Madagascar) afin d'être revendue sur place pour financer localement un autre type d'activité comme le maraîchage par exemple.

Coronavirus: le point sur la situation au quotidien

Depuis janvier 2020, une épidémie de Coronavirus COVID-19 (ex 2019-nCoV) s'est propagée depuis la Chine. Le gouvernement français a mis en place une plateforme en ligne pour répondre aux questions et informer le grand public sur les précautions à prendre...

Grande famille de virus, les Coronavirus provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des Coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS ou le SRAS. Le virus identifié en janvier 2020 en Chine est un nouveau Coronavirus qui provoque une maladie nommée COVID-19 par l'Organisation mondiale de la Santé – OMS.

Devant l'évolution de cette épidémie, de nombreuses recommandations et précautions

sont mises régulièrement en place et sont communiquées quotidiennement sur le site du gouvernement, puis relayées sur le site de la ville d'AndréSy, ainsi que sur les autres canaux d'information (page facebook ville d'AndréSy et panneaux lumineux). « *Régulièrement, nous informons les administrés et nous les incitons à prendre toutes les mesures afin de limiter la propagation de ce virus. Il est important et vital que chacun d'entre nous prenne ses précautions – sans tomber toutefois dans la panique* » exprime le maire Hugues Ribault.



À ce jour, le virus est présent sur le territoire national, avec notamment plusieurs sites de cas groupés appelés clusters. Depuis le 24 janvier dernier, la France compte 1 784 cas de Coronavirus COVID-19 confirmés et 33 décès (chiffres officiels lors de la rédaction de ce papier). ●

RENSEIGNEMENTS: Le numéro vert qui répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19) est désormais ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Numéro vert: 0 800 130 000.

Attention: la plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux. En cas de signes d'infections respiratoires dans les 14 jours suivant votre retour d'une zone où circule activement le virus, il faut contacter le 15 (Samu) en faisant état des symptômes et du séjour récent.

à partir du

14
MARS

Adoptez la pêche attitude!

APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE D'HIBERNATION, les pêcheurs peuvent à partir du 14 mars, titiller de nouveau le gardon! Sur les bords de Seine, en rivière sauvage, ou au bord d'un lac, les amoureux de la pêche à la ligne vont pourvoir s'adonner à leur passe-temps favori.

Mais attention avant tout, à obtenir le précieux sésame... Que vous pratiquiez la pêche au coup, au carnassier, à la mouche, au toc et à l'anglaise, ou que vous soyez adepte de la pêche à la carpe ou de la truite, vous trouverez toutes les conditions pour vous procurer votre permis de pêche et pratiquer votre loisir sur les parcours de pêche des Yvelines. Toutes les informations sont sur www.federationpeche78.com. ●

Compostage, on a tous à y gagner!

À LA MAISON COMME AU JARDIN, nous produisons des déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies...). Ils composent 40 à 60 % de nos ordures ménagères.

Bonne nouvelle! Il existe des solutions pour leur offrir une nouvelle vie et la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise vous accompagne dans cette démarche facile, gratuite et bénéfique pour le jardin et l'environnement.

Cette pratique, inspirée du processus de régénération dans la nature, améliore la fertilité de la terre de nos jardins ou de nos plantes en pot, sans produits chimiques. Un geste doublement bénéfique: nous réduisons les déchets produits et nous faisons du bien à nos plantations. Mais, comment créer son compost? Il suffit simplement d'installer un composteur à même le sol dans un endroit mi-ombragé et accessible. Avant de poser son composteur, il est conseillé de bêcher légèrement le sol afin de permettre aux micro-organismes d'accéder plus facilement aux déchets à dégrader. Et par la suite? Il suffit de suivre trois règles d'or à savoir varier les déchets, surveiller l'hu-

midité et aérer les matières. Si vous aussi vous souhaitez vous lancer, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la Communauté urbaine GPSEO et faire votre demande en ligne. Le compost, on a tous à y gagner! ●

à partir du

6
MARS

Le ramassage des déchets verts a repris le 6 mars

Depuis le vendredi 6 mars, le ramassage des déchets verts a repris du service. Les Andrésiens peuvent également aller à la déchetterie Azalys ou déposer leurs déchets verts avec les ordures ménagères.

DÉCHETTERIE AZALYS – Tél: 01 30 06 30 30
Lieu-dit « Les Bouveries » – RD 190
– 78 955 Carrières-sous-Poissy



L'astuce du fromager !

Saviez-vous que la confiture de cerise noire donnait un côté régressif à la tomme de brebis ? Pour donner un côté encore plus italien à vos pâtes et pizza, optez pour le gorgonzola à la louche. Enfin, les amateurs de raclette pourront quant à eux se faire plaisir en faisant fondre de la tomme du Berry truffée sur de la pomme de terre.

Partez pour un tour de France (des fromages) avec la famille Guilbaux

Six années déjà que Nathalie et Laurent Guilbaux arpentent chaque semaine les halles du marché et partagent avec les Andrésiens leur passion pour les bons fromages. Rencontre avec deux spécialistes du cru.

Andrésy Mag vous propose régulièrement de découvrir un commerçant de votre marché. Pays du fromage par excellence, la France ne déroge pas à sa réputation. Avec 23,7 kg* de fromage consommé en moyenne par an et par personne, les Français sont attachés à leur patrimoine culinaire. Parmi eux, Nathalie et Laurent Guilbaux ont fait de leur passion pour le fromage, leur métier. Depuis six ans, ils répondent présents chaque semaine sous la halle du marché de la ville d'Andrésy. Sur leur étal, ce sont plus de 300 références qui sont proposées aux Andrésiens après plusieurs mois passés en cave d'affinage sur paille, retournées et contrôlées chaque jour. Aux côtés du bleu de chèvre de Rambouillet et des bries de Meaux et de Melun de notre région, c'est un tour de France des régions qui s'offre aux amateurs de fromage : bleu des Causses, morbier du Jura, sablé de Wissant, taupinette de Charente, Brillat-Savarin de Bourgogne, chèvre cendré de Selle-sur-cher...

Sélectionnés un par un par les deux fromagers, chaque fromage affiche fièrement son AOP, suivi des mentions « *au lait cru* » et « *fermier* ». À noter également, plusieurs appellations d'exception telles que les comtés signés Marcel Petite ou encore, les beurres et produits laitiers de l'incontournable Jean-Yves Bordier. Avis aux gourmands ! Brie aux noix, fourrés aux abricots, aux pistaches ou à la poire pochée par Laurent s'impose chaque saison, comme un véritable péché mignon. En plus de sa casquette d'artisan, le fromager est également artiste. Fleurs, tête de lion, pingouin... Il réalise à la demande, des sculptures en fromage à croquer, sans modération ! – Possibilité de commander des plateaux à l'avance. ● *Source: Planetoscope

POUR TOUTE COMMANDE

merci de contacter le 06 60 71 10 41
ou par mail à nathalia011@hotmail.com



Les commerçants du marché célèbrent le printemps !

LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ vous donnent rendez-vous samedi 21 mars pour célébrer l'arrivée du printemps. Aux côtés des asperges blanches, des petits pois, rhubarbe, chèvre frais, langoustine ou encore agneau de 100 jours

qui font leur grand retour sur les étals, une série d'animations avec de nombreux lots sont à gagner.

En effet, les commerçants du marché vous invitent à tenter de remporter des sacs isothermes et des bons d'achat d'une valeur

de 5€. Pour participer, rien de plus simple, il suffira d'activer une borne électronique qui vous permettra, avec un peu de chance, de remporter l'un des lots mis en jeu. À vous de jouer ! ●

DOSSIER



**Randonnée...
entre
Seine et Hautil**

DOSSIER

Randonnée... entre Seine et Hautil

Le printemps commence à pointer doucement le bout de son nez...
Pourquoi ne pas profiter de ces douces journées pour partir
à la découverte de la ville, hors des sentiers battus ?
AndréSy mag vous emmène sur le bon chemin, suivez le guide !

Prendre le temps d'arpenter les sentiers et les chemins pour découvrir notre belle ville située à la confluence de la Seine et de l'Oise... Cette période printanière est l'occasion de vous chausser équipés, entre autres, de la plaquette « *AndréSy naturellement* » qui recense pour vous les chemins de randonnée sur la ville à faire seul, en famille ou entre amis, selon vos envies et votre niveau de marche.

En effet, la ville d'AndréSy regorge d'attraits incontournables qui constituent le patrimoine de la commune. Entre trésors architecturaux et historiques, patrimoine fluvial et patrimoine naturel, cinq circuits de découverte sont proposés aux amoureux de nature, aux randonneurs, aux familles... Le circuit « *patrimoine remarquable* » vous mènera aux quatre coins de la ville, à la découverte du patrimoine architectural à l'effigie de ses maisons remarquables, du patrimoine historique à l'image de l'église Saint-Germain-de-Paris ou de la stèle des aviateurs, enfin du patrimoine naturel comme l'île Nancy ou les carrières souterraines. Et, ce n'est pas tout ! Parallèlement à ce circuit, quatre randonnées se présentent à vous ! Les circuits « *Seine* », « *Hautil* », « *Sentes et chemins* » et le tout dernier « *Parc naturel Trek'île* » vous feront voir du pays ! À chaque randonnée, sa thématique. Il ne vous reste plus qu'à choisir !

Des randonnées connectées

Aujourd'hui, la technologie touche à de nombreux domaines de notre quotidien. La randonnée ne déroge pas à ce nouvel état d'esprit. C'est ainsi que les randonneurs qui partiront sur le circuit « *Patrimoine remarquable* » ou celui du parc naturel Trek'île pourront, s'ils le souhaitent, « *flasher* » des QR codes situés sur les panneaux tout au long du circuit (c'est-à-dire photographier une sorte de code-barre avec son smartphone ou sa tablette). L'objectif est d'enrichir leur visite grâce à du contenu vidéo, des archives complémentaires ou des informations en lien avec la thématique du panneau. Ainsi, les plus connectés d'entre vous seront ravis d'en apprendre un peu plus sur le patrimoine qui vous entoure ! Et bien entendu, c'est gratuit et ludique ! Une nouvelle manière de randonner qui sort un peu des sentiers battus...

Randonnée nature au cœur de l'île Nancy

Ouvert en 2017, le parc naturel Trek'île situé sur l'île Nancy attire nombre de visiteurs en besoin de nature et de longue randonnée. C'est donc un parcours naturel en milieu sauvage qui s'offre au visiteur avec des sentiers d'accessibilité différente, permettant de découvrir la faune et la flore existantes en étant sensibilisé à l'environnement et à la protection de la nature. Le sentier des bois et vergers en est un bon exemple... Il permet de s'immerger en pleine nature, en passant dans une zone de bois et vergers. Après un sentier en grave naturelle au milieu des arbres, le sentier emmène le promeneur dans un verger de noyers, noisetiers et cognassiers. Un autre sentier appelé sentier des prairies humides dévoile une clairière valorisée en mégaphorbiaie (ou paririe humide) grâce à l'installation de deux pompes agricoles, créant ainsi un territoire d'accueil privilégié pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau. C'est donc une randonnée nature qui attend les visiteurs dans le parc Trek'île. Une belle façon de se ressourcer ! ●

RENSEIGNEMENTS :

Les plans des circuits sont mis à disposition dans tous les accueils de la mairie, ainsi que sur le site de la ville, www.andresy.com.

Point Info Tourisme

place du 8-mai-1945 – 40, boulevard Noël-Marc
tél. 01 34 01 11 68 – mail : pit@andresy.com
horaires d'accueil du public : du mardi au samedi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.





L'île Nancy accessible à partir du 1^{er} avril prochain !

L'île Nancy vous donne rendez-vous à partir du 1^{er} avril prochain, pour une nouvelle saison d'animations, de découvertes et de promenade... À vous les balades, les visites pédagogiques autour de la passe à poissons, les jeux pour enfants, les randonnées sur les sentiers du parc naturel Trek'île ou tout simplement les détente gourmandes au Kiosque. Oui, il y a toujours plein de raisons de débarquer de sur l'île Nancy. La ville d'Andrézy vous invite donc à traverser la Seine, uniquement en bateau, pour rejoindre l'île Nancy du mercredi au dimanche ainsi que les jours fériés, de 10h à 19h, à partir du 1^{er} avril. Vous aurez jusqu'au 1^{er} novembre pour embarquer ! Et pour les amoureux de l'art contemporain, il faudra attendre le vendredi 15 mai pour découvrir les nombreuses œuvres d'art contemporain, à l'occasion de la 23^e édition de Sculptures en l'île.



Des rendez-vous entre nature et patrimoine

Soyez aux rendez-vous entre nature et patrimoine pour cette troisième édition proposée par la ville d'Andrézy à partir du 1^{er} avril prochain ! Visite nocturne à la lanterne, rallye urbain, randonnée littéraire, cinéma en plein air, balade contée pour les enfants, initiation à l'astronomie... Découvrez autrement la nature qui vous entoure en vous amusant en famille et gratuitement ! Au cours des prochaines semaines, la ville d'Andrézy vous invite à découvrir ou redécouvrir la diversité du patrimoine naturel et architectural qui fait la richesse et l'attractivité de la commune. En journée ou en soirée, sur les chemins ou hors des sentiers battus, au travers d'une loupe ou en compagnie de passionnés, place à la découverte de votre environnement ! Le programme sera bientôt en ligne sur le site de la ville, www.andresy.com. À vous de le découvrir !



Des ateliers remobilisation pour les collégiens...

Pour venir en aide à certains élèves, les enseignants du collège Saint-Exupéry et les agents du service AndréSy jeunesse ont mis en place des ateliers de remobilisation sur de nombreuses thématiques.

Cours de couture, secourisme, séance d'écriture, atelier théâtre, atelier relaxation ou encore visite chez des professionnels... Chaque semaine, des enseignants du collège Saint-Exupéry proposent des ateliers remobilisation à destination des jeunes en difficulté. Un dispositif qui permet de revaloriser le travail des élèves mais surtout de leur redonner du sens comme le souligne Sylvie Tacita, principale adjointe : « ce dispositif existe depuis 2013. Les différents ateliers mis en place visent à développer les compétences des élèves, ainsi ils acquièrent une plus grande confiance en eux ».

Ce mardi 3 mars, l'ambiance était studieuse dans la salle informatique... Une quinzaine d'élèves s'est retrouvée pour l'atelier « organisation d'événements », un atelier proposé en lien avec le service AndréSy jeunesse de la ville d'AndréSy. « Les animateurs de ce service avaient cette

volonté de proposer un atelier un peu innovant afin de faire progresser les élèves en situation de décrochage scolaire. L'idée de cet atelier est de proposer aux élèves d'organiser divers événements afin de leur permettre de gagner en autonomie » poursuit la principale adjointe.

La période de l'adolescence peut être une période complexe pour le jeune... Apportant confiance et estime de soi, ce dispositif complémentaire au travail quotidien de l'équipe pédagogique du collège, a permis aux jeunes de retrouver du sens dans leur travail. Une belle réussite pour ce projet pédagogique collaboratif ! Car nous savons tous que la période adolescente peut être une étape compliquée pour les jeunes mais aussi pour leurs familles. Être devant un jeune démotivé n'est pas évident. L'objectif de ces ateliers est simple et ambitieux : augmenter leur confiance en eux ! ●



L'athlète MÉRIL LOQUETTE initie les Andrésiens au badminton

À 23 ANS, MÉRIL LOQUETTE est un sportif de haut niveau. Cet AndréSien qui a découvert la pratique du badminton au collège Saint-Exupéry a ensuite poursuivi son apprentissage au sein du club de Maurecourt MBC078. Dix ans après ses débuts, le champion affiche un palmarès impressionnant : cinq fois champion de France, deux fois vice-champion d'Europe et numéro un français dans sa discipline, le parabadminton. Atteint d'une agénésie transcarpienne de naissance au bras droit, il adapte son jeu pour combiner performances et handicap. « Je joue de la main gauche alors qu'à l'origine je suis droitier. Alors, forcément des ajustements sont nécessaires lorsqu'il y a beaucoup de rapidité afin que les réflexes ne prennent pas le dessus » indique

Ménil. À quelques mois des jeux olympiques de Tokyo qu'il prépare de manière intensive avec le pôle France, le jeune homme a décidé de faire un détour par sa ville natale afin d'initier les enfants de l'école primaire Denouval au badminton. Organisé dans le cadre de la semaine olympique et paralympique Paris 2024 – en partenariat avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) – cette journée a permis aux plus jeunes de rencontrer un sportif de haut niveau et ainsi, découvrir un sport qui demande technicité, stratégie et réflexion. « À travers mon intervention, je souhaite montrer qu'il est possible de réussir en tant que sportif de haut niveau tout en ayant un handicap. Croire en ses rêves est le paramètre le plus important » conclut-il. ●

Mémoire et sommeil, un mécanisme bien lié

Le Centre Communal d'Action Sociale organise une conférence sur la mémoire et le sommeil chez les seniors.

Le 26 mai prochain, rendez-vous à l'Espace Julien-Green pour en savoir plus sur cette thématique santé animée par la conférencière, **Pascale Etchebarne.**

26
MAI

Malgré l'évidente vulnérabilité que le sommeil occasionne, dormir est en effet indispensable pour le cerveau et l'organisme. Profitant de l'absence de stimuli extérieurs, le corps et le cerveau ont le champ libre pour effectuer des tâches d'optimisation : accumulation d'énergie, reconstruction cellulaire et consolidation de la mémoire... Sommeil et mémoire sont donc intimement liés... Et c'est ce que la conférencière Pascale Etchebarne vous expliquera à l'occasion d'une conférence organisée par le Centre Communale d'Action Sociale, le 26 prochain sur la thématique « *Mémoire et sommeil* ».

De nombreuses études scientifiques ont montré que le sommeil, en coupant l'afflux d'informations, va procurer un temps de répit pour effectuer l'organisation et le tri des souvenirs dans la mémoire. Le lien entre sommeil et santé est très fort et la bonne structure de la mémoire en fait partie. En dormant, le corps et le cerveau humain consolide la mémoire et vous aide à restructurer vos souvenirs pour développer votre mémorisation. « *Nous avons souhaité organiser une conférence sur cette thématique car nombreux sont les seniors qui ont une mauvaise qualité de sommeil. Et ce manque de sommeil est à l'origine de nombreux troubles tels que l'insomnie, la prise de poids, la baisse de l'immunité, etc...* » explique Nicole Gendron, maire adjointe déléguée à la Vie de famille, à l'Enfance, aux Solidarités et au Handicap.

Bonnes pratiques, conseils, échanges seront les maîtres mots de cette conférence gratuite ouverte à tous. Venez nombreux! ●

Un tarif réduit pour les Franciliens retraités!

COMME LES ACTIFS, dont le Navigo annuel est payé pour moitié par les employeurs, les retraités franciliens âgés de 62 ans et plus peuvent depuis le 1^{er} novembre dernier, se déplacer à moitié prix en Île-de-France. Grâce à Navigo Senior, leur abonnement à Navigo annuel passe de 75,20 € à 37,60 €, quels que soient leurs revenus. Cette mesure qui était très attendue est financée par Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports en commun franciliens.

Pour y souscrire, c'est simple ! Les seniors déjà abonnés à Navigo annuel doivent se rendre à un guichet services Navigo SNCF, à un comptoir club RATP ou dans une agence Optile. S'ils répondent aux critères d'âge et qu'ils ont une adresse électronique, un e-mail de l'agence Navigo annuel a d'ailleurs dû les informer de la nouvelle offre. Les non-abonnés à Navigo annuel, quant à eux, doivent aller dans une agence commerciale Navigo (SNCF ou RATP ou Optile) ou à un comptoir club RATP. Dans tous les cas, il faut être muni d'un RIB et d'un justificatif d'identité, et acquitter des frais de dossier de 7,60 €.

À noter que Navigo Senior ne remet pas en cause le forfait Améthyste, accordé aux personnes handicapées et aux

retraités non imposables par les Départements franciliens en lien avec Île-de-France Mobilités. Les 2 forfaits cohabitent indépendamment : on est titulaire soit de Navigo Senior, soit d'Améthyste. ●

NAVIGO
ET LES SENIORS
EN CHIFFRES

37,60 €

c'est le tarif de Navigo Senior,

soit 50%

du tarif Navigo

Entre 130 000

et 150 000
personnes

devraient utiliser

Navigo Senior en 2020

1,9 M

de retraités en Île-de-France

265 000

bénéficiaires du forfait

Améthyste

40 M€

par an, c'est le coût estimé

de Navigo Senior,

financé par Île-de-France

Mobilités

Inscrivez-vous à une croisière!

LE CENTRE COMMUNAL d'Action Sociale organise à destination des seniors âgés de 65 ans et plus, une sortie gratuite en bateau le jeudi 27 août prochain. À bord du Saint-Jean, profitez d'une journée sur l'eau à la découverte de nos berges de Seine, de notre patrimoine fluvial avec passage d'écluse, à destination de la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine. Sur place vous pique-niquerez

avant de remonter à bord du Saint-Jean direction Andrézy. Une journée qui s'annonce des plus sympathiques et dépayssantes... ●

jusqu'au
26
JUIN

CCAS – Tél. 01 39 27 11 30

Croisière le jeudi 27 août – Inscription obligatoire jusqu'au 26 juin – nombre de places limitées à 60 personnes – apportez votre pique-nique

CONFÉRENCE GRATUITE « MÉMOIRE ET SOMMEIL » Mardi 26 mai à 14 h 30
Espace Julien-Green – entrée libre – Tél. 01 39 27 11 31



25
AVRIL

HYPOCRISIE AFRICAINE AVEC OTH ET KAL
Samedi 25 avril à 20 h 30 (attention changement de date ! Dans le guide de la saison culturelle, le spectacle devait avoir lieu le vendredi 24 avril)
– Espace Julien-Green – plein tarif : 10 euros / tarif réduit : 8 euros / tarif – 12 ans : 5 euros – billetterie sur www.andresy.com ou au 01 39 27 11 00 – facebook Espace Julien-Green

LA SAISON DES 30 ANS,
EN UN COUP D'ŒIL !

Dimanche
22 mars à 16 h

MUSIQUE CLASSIQUE

Orgue avec les Amis de l'Orgue

Tarif au chapeau
Hors les murs à l'église
Saint-Germain-de-Paris

Samedi
25 avril à 20 h 30

SPECTACLE

Duo Oth et Kal
Hypocrisie africaine

Espace Julien-Green – Tarif A

Vendredi
15 mai à 21 h

CHANSON FRANÇAISE

Les Grandes Gueules a capella
chantent Henri Salvador

Espace Julien-Green – Tarif A

Dimanche
17 mai à 16 h

MUSIQUE CLASSIQUE

Orgue et percussions
avec les Amis de l'Orgue

Tarif au chapeau
Hors les murs à l'église
Saint-Germain-de-Paris

Vendredi
29 mai à 21 h

SPECTACLE D'ILLUSIONNISME

Gus l'illusionniste

Espace Julien-Green – Tarif B

Vendredi
5 juin à 21 h

RÉCITAL HUMORISTIQUE

Simon Fache
dans Pinaiste(s)

Espace Julien-Green – Tarif B

Le duo Oth et Kal sur la scène de l'Espace Julien-Green !

La saison culturelle de la ville d'Andrésy vous réserve chaque année, dans sa programmation, une date surprise ! Il est temps, à présent, de découvrir l'identité de l'artiste... Le samedi 25 avril prochain, c'est un duo comique Oth et Kal qui montera sur les planches de l'Espace Julien-Green !

Découvrez Othman et Kalvin (Oth et Kal), un riche duo haut en couleurs qui montera le samedi 25 avril, sur les planches de l'Espace Julien-Green pour un spectacle des plus décapants ! Suivi par plus d'un million de personnes sur les réseaux, ce duo d'acteurs âgés de 23 ans seulement a commencé à faire le buzz grâce à des vidéos

postées sur internet... Dans leur spectacle intitulé « *Hypocrisie africaine* », les deux humoristes interprètent leur propre père, noir chrétien pour Kalvin et arabe musulman pour Othman. Ils y font l'inventaire des moqueries préférées à mots couverts et transmises par les deux communautés l'une sur l'autre (culinaires, musicales, religieuses...), entretenant ainsi des clichés et

des préjugés tenaces qui enferment les esprits, maintiennent les antagonismes, nourrissent les blocages et les rejets...

De l'hypocrisie à l'intolérance, la frontière peut être parfois bien fragile ! Et c'est avec des sketches sournoisement drôles que le spectacle « *Hypocrisie africaine* » veut faire bouger les lignes et les consciences... ●

Hommage à Henri Salvador avec les Grandes Gueules

APRÈS BOBY LAPOINTE EN 2014, Raymond Queneau en 2012, les Grandes Gueules revisitent à capella l'œuvre de Monsieur Henri Salvador avec légèreté, insouciance et respect pour cet immense musicien qui a marqué son temps et donné vie à des mélodies inoubliables. Quatre voix nues, le souffle, les claquements de langues, les coups de glotte et le grain des voix remplaceront les instruments de l'orchestre. Comme pour chacune des créations du groupe, c'est un voyage rythmique, des mélodies caribéennes, trilles, scats et sons impromptus, trouvailles et folies vocales pleinement maîtrisées. Les 4 chanteurs mettent en œuvre des trésors d'inventivité et d'humour pour offrir un festin musical joyeux, et parfois sentimental... ●

15
MAI

LES GRANDES GUEULES CHANTENT HENRI SALVADOR
Vendredi 15 mai à 21 h

– Espace Julien-Green – Plein tarif : 10 euros / tarif réduit : 8 euros / tarif – 12 ans : 5 euros
– billetterie sur www.andresy.com ou au 01 39 27 11 00
– facebook Espace Julien-Green

28
MARS

Ça va swinguer à AndréSy!

Samedi 28 mars, l'Espace Saint-Exupéry prendra des airs de cabaret jazz. À partir de 20h30, un quatuor de musiciens de l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis dans le cadre d'un partenariat avec l'association *Jazz en Vignes* entonnera les grands classiques du genre.

Samedi 28 mars à 20h30, un air de Nouvelle-Orléans résonnera dans la salle Rameau située au sein de l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis à AndréSy. Lumière tamisée, instruments de musique et notes endiablées seront de sortie pour un moment inédit autour du cabaret jazz.

De Miles Davis à Duke Ellington en passant par Glenn Miller, on a tous un air de jazz qui nous trotte dans la tête. Plus discret que le pop ou le rock, le jazz sera à l'honneur grâce à un quatuor de musiciens professionnels. Ensemble, ils accorderont leurs instruments pour réinterpréter les grands classiques du genre. Tous les

deux musicistes reconnus, Frédéric Delastre, batteur, et Emmuel Duprey, pianiste partageront la scène aux côtés de deux professeurs de l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis : Cyrille Méchin, saxophoniste et Hervé Czak, contrebassiste.

Ce concert d'une heure trente clôturera une master-class autour du jazz, dispensée un peu plus tôt dans la journée, ouverte aux groupes et aux ateliers de jazz amateurs des environs. ●

SAMEDI 28 MARS À 20 H 30
Salle Rameau (Espace Saint-Exupéry)
Entrée libre, sur réservation au 01 34 01 11 65

3
AVRIL

VENDREDI 3 AVRIL À 19 H
Espace Julien-Green – entrée libre

Les comédies musicales font leurs show

VENDREDI 3 AVRIL, l'Espace Julien-Green se transformera en théâtre de Broadway, le temps d'un spectacle inédit autour des comédies musicales. *Mary Poppins*, *Hair*, *West Side Story*, *Mamma Mia*... Les comédies musicales ont marqué plus d'une génération et continuent de séduire. Tandis qu'elles font leur grand retour dans les théâtres parisiens, les élèves de l'école de Musique et de Danse ont décidé, à leur tour, de se glisser dans la peau de Johnny Rockfort et Cristal (*Starmania*), de Delphine et Solange (*Les Demoiselles de Rochefort*) ou encore de Sébastien et Mia (*La La Land*). Pour cela, les élèves de l'École de Musique et de Danse ont participé à deux sessions de Masterclass en compagnie de la comédienne, musicienne et metteur en scène Constance Larrieu. Cette diplômée du Conservatoire de Genève et de l'École Régionale d'Acteurs de Cannes a pu partager plusieurs notions de théâtre permettant aux élèves d'interpréter leur personnage de la manière la plus juste. Ce spectacle vivant et joyeux s'adresse aussi bien à un public d'enfants que d'adultes. ●

22
AVRIL

VENDREDI 22 AVRIL À 15 H
Bibliothèque Saint-Exupéry – entrée libre

Voyagez en Orient avec l'heure du conte!

TRÈS ATTENDUE PAR LES JEUNES LECTEURS, accompagnés de leurs parents, l'heure du conte est un moment de partage autour de belles histoires racontées par Luis, le conteur de la bibliothèque Saint-Exupéry. Ce mercredi 22 avril, il vous invite à embarquer pour un voyage littéraire à destination des fables et légendes d'Orient à travers les contes des Mille et une nuits. *Aladin ou la Lampe merveilleuse*; *Ali Baba et les quarante voleurs*; *Sinbad le marin*; *Le marchand et le démon*; *Les sept vizirs*... figurent parmi les manuscrits les plus connus. ●

EN MARS
« FAITES
PEAU NEUVE »

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR.



BARQ. ALFALFA
CRESSON 60G
Germ'line

~~2,15€~~
1,94€

-10%

MUESLI CROUSTI
NATURE 500G
Favrillon



-10%

~~3,68€~~
3,24€

-20%



THE VERT BIO
BOOSTER 20 SACHETS
Plantasia

~~3,95€~~
3,16€

-15%

HUILE DE COCO
BIO 700 ML
Emile Noël



~~14,85€~~
12,62€



KOMBUCHA
VERRE 1L
Germ'line

-10%

~~5,25€~~
4,73€

JUS
CAROTTE
LACTO-FERMENTE
70CL
Voelkel



-10%

~~3,65€~~
3,29€



EAU MICELLAIRE
APAISANTE
LOT 2x500ML
Jonzac

OFFRE LOT
14,99€



-10%

SPRAY
PURIFIANT
PROVENCE
180ML
Florame

~~14,30€~~
12,87€

Photos non-contractuelles. Voir conditions en magasin.

MAGASIN BIO DE CONFLANS

ZA des Boutries - 5 Rue des Cayennes - Dans la zone de Leclerc

-5%*

**SUR TOUS VOS ACHATS
REMISE IMMÉDIATE EN CAISSE**

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON REMPLI

Nom : Prénom :
Adresse : Mail :
Ville / Code postal : Portable :

Je souhaite recevoir les informations des magasins La Vie Saine.

*Offre limitée à 1 coupon par famille. Valable une seule fois jusqu'au 29/03/20 dans les magasins LA VIE SAINE.



C'est parti pour la 3^e édition de « Tout Andrésy roule ! »

Dimanche 26 avril, la manifestation « Tout Andrésy roule » revient pour une 3^e édition encore plus déjantée ! Tricycles, push-cars, caisses à savon... C'est le moment de construire votre bolide. À vos outils !

Attendue chaque année avec impatience par les Andrésiens, la manifestation « Tout Andrésy Roule » sera de retour le dimanche 26 avril prochain. Trotinettes, skate-boards, tricycles, push-cars, caisses à savon... Tous les moyens sont bons pour atteindre la ligne d'arrivée. Au-delà de la performance sportive, l'important dans cette course est de se faire remarquer : « à l'arrivée, les trois roulants les plus originaux seront récompensés » indique Michel Marqué, maire adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports. Pour miser sur l'originalité, vous savez donc ce qu'il vous reste à faire... Mesurer,



DIMANCHE 26 AVRIL DE 11 H À 12 H
Départ : parc des Cardinettes – gratuit, sans inscription – informations au 01 39 74 66 03

scier, assembler, fixer, découper des planches de palette ou tout autre matériau souhaité afin de construire un bolide inédit. Et pour ceux qui manquent de temps, pas d'inquiétude, l'important est de participer, en roulant. Encadrée par la Police Municipale et organisée en partenariat avec l'association Roller Skating de l'Hautil, la course prendra le départ au parc des Cardinettes et se terminera dans le parc de l'Hôtel de ville. À noter que deux circuits, dont un pour les véhicules plus rapides, seront mis en place. ●



Le judo à l'honneur de la 38^e Coupe d'Andrésy

INITIÉE EN 1983 PAR l'École de Judo Traditionnelle d'Andrésy, la Coupe d'Andrésy revient pour une nouvelle édition, le dimanche 22 mars au sein du complexe Stéphane-Diagana. Cette rencontre amicale entre des clubs du département (Andrésy, Maurecourt et Argenteuil) rassemblera une soixantaine de participants de tous âges. En

plus des combats qui se dérouleront sur les tatamis à partir de 14h, une démonstration de judo et de ju-jitsu sera effectuée par des pratiquants aguerris (ceintures marron et noires). La remise des médailles est prévue à 16h30. Bonne chance à tous ! À noter, qu'un espace rafraîchissement et collation sera accessible au club-house. ●

Une salle de billard réaménagée

CELA FAISAIT DE NOMBREUSES ANNÉES que la ville d'Andrésy, en partenariat avec l'association Andrésy Billard Club, réfléchissait à un nouvel emplacement pour la salle de billard devenue trop exigüe. Après plusieurs mois de consultation pour mandater un maître-d'œuvre, la ville d'Andrésy a contractualisé avec un architecte : « ce dossier aura été long à émerger... Il nous fallait, avant de lancer les marchés, trouver un lieu qui puisse accueillir cette nouvelle salle sportive. Et qui dit billard, dit grand espace ! La décision a donc été d'installer un espace de 120m² au cosec Jean-Moulin, dans un espace adjacent à celui du gymnase existant » explique Michel Marqué, maire adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports. Et de poursuivre : « en février 2019, une première publication pour la maîtrise d'œuvre a été lancée... sans résultat. En mars 2019, une consultation a été mise en place afin d'inviter directement les architectes à répondre. Et ce n'est qu'en fin d'année dernière que nous avons contractualisé ». Le programme d'aménagement de cette nouvelle salle de billard comportera un espace public couvert pouvant accueillir quatre billards, deux blocs sanitaires enfin un coin cuisine. ●

La tournée du facteur en 1962

Andrésy mag vous propose avec le Club Historique d'Andrésy, de revivre certains événements qui ont marqué l'histoire de notre ville. Ce mois-ci, retour en arrière sur la tournée du facteur en 1962...

La poste d'Andrésy se situait dans le bâtiment face à la Table Marocaine. Aujourd'hui, une agence immobilière l'occupe. Il y a quelques années, ce bâtiment abritait la police municipale. On lisait sur la façade : Postes, Télégraphes et Téléphones, les PTT...

En 1962, Andrésy compte 4 200 habitants. Quatre tournées sont assurées par quatre préposés. Chanteloup (1 777 habitants à l'époque) est distribué par notre bureau. Le même code postal est toujours utilisé aujourd'hui : 78 570. Il n'y a pas encore de grands immeubles dans les deux communes.

C'est à l'occasion d'un job d'été qu'un jeune andrésien, Pierre Van Ceunebroecke remplace Monsieur Sadourny dont la femme est secrétaire de mairie. Il a 17 ans (majorité à 21 ans à l'époque). Sa tournée, sous la voie ferrée jusqu'à la Seine, va de la poste à la rue de l'Eperon (limite de Maurecourt). Il a prêté serment de ne rien divulguer de personnel à propos du courrier distribué. Et cela ne s'arrête pas au texte des cartes postales...

La distribution a lieu deux fois par jour du lundi au samedi, matin et après-midi. Il n'y a pas de boîtes normalisées et il faut parfois plier les grandes lettres pour les faire entrer. Le « Petit Travail Tranquille » moqué par les humoristes se révèle compliqué quand la météo s'en mêle, et sans parler de l'hiver. Une bonne condition physique est indispensable

car le vélo est bien chargé. Parfois, les gens nous attendent sur le pas de la porte et sont ravis ou déçus en fonction des arrivages.

Une tournée bien rôdée

Le matin, les facteurs se rassemblent autour d'une grande table sur laquelle on vide les sacs postaux en toile. Chacun récupère les plis de sa tournée. Ensuite, nous classons les lettres par ordre de distribution dans la sacoche de notre vélo, ce qui évitera de fatigants allers-retours en cas d'erreur. Des petits colis complètent le chargement. Pierre Van Ceunebroecke se souvient d'un collègue qui rempaillait des chaises dans l'arrière salle en fin de journée. Le facteur était-il déjà multitâche ?

À part, les facteurs ont les lettres recommandées et le carnet sur lequel les destinataires doivent signer. Il leur faut vérifier leur identité. « Attention, il existe des couples en instance de divorce ! » lui a expliqué le receveur de l'époque. Une lettre à destination d'un conjoint ne se donne pas à l'autre. C'est parfois un peu tendu car les gens ne comprennent pas toujours cette précaution.

Le rôle du facteur et les communications téléphoniques...

L'été est la période des cartes postales, très nombreuses à l'époque. On les garde souvent pour la tournée de l'après-midi. Il y a peu de courrier publicitaire non souhaité comme aujourd'hui. Ce sont surtout les lettres importantes (famille, amis, administrations...) car le courrier distribué est alors le principal moyen de communication

des particuliers et des petites entreprises qui n'ont pas de boîte postale.

En complément, le facteur part avec une somme plus ou moins importante pour payer les mandats. Le jeune facteur dispose parfois de beaucoup d'argent dans sa sacoche car les pensions sont trimestrielles. Il y a peu de comptes bancaires de particuliers à l'époque, ce n'est pas encore obligatoire. Le paiement donne souvent lieu à une invitation à boire un coup. Ah, le petit blanc à 10 h du matin ! Il faut repartir en appuyant sur les pédales comme avant, il n'est pas habitué. Et que dire quand c'est un verre de gnôle...

Au retour, les facteurs font les comptes avec Mme Lelous. C'est elle qui assurait auparavant les communications téléphoniques avec son grand tableau garni de fiches. Après décrochage du destinataire, la communication était transférée dans une des deux cabines en bois de la poste pour plus de confidentialité avec le fameux « Ne quittez pas ! ».

Peu de domicile possédait un téléphone à Andrésy vers 1960, seulement des professionnels et des... pistonnés. La création de la centrale de Chanteloup au milieu des années 70 favorisera sa généralisation. Jusqu'en 1970, la liste des abonnés au téléphone d'Andrésy est publiée sur 3 pages au bulletin municipal annuel : 422 en 1968 pour environ 5 000 habitants, administrations comprises. C'est aussi l'époque des télégrammes. On pouvait le téléphoner. Il était coûteux car facturé par les services postaux au mot. D'où l'effort des expéditeurs pour supprimer les mots non essentiels : c'est le style télégraphique avec « stop » après chaque phrase... À Andrésy, un employé les livrait à domicile.

Pour revivre cette époque, vous pouvez retrouver deux sketches sur internet : Le télégramme en 1950 avec Yves Montand et Simone Signoret et Le 22 à Asnières par Fernand Raynaud en 1966. Quant au film Jour de fête de Jacques Tati et sa tournée à l'américaine, c'est un must ! ●



EN BREF

SOLIDARITE

Appel à bénévoles pour l'ASP Yvelines

L'association ASP Yvelines recherche des accompagnants pour assurer présence et écoute auprès des personnes malades dans les hôpitaux, les institutions gériatriques et à domicile. Le bénévole passe environ 4 heures par semaine auprès des malades. Il est sélectionné après deux entretiens individuels, avec deux bénévoles chargés de la sélection puis un psychologue, un séminaire de formation initiale de trois jours, un parrainage de trois mois, sur le terrain, avec des bénévoles expérimentés, finalisé par un séminaire de formation pratique de deux jours à l'issue duquel le bénévole confirme son contrat moral d'engagement.

Une formation continue lui est assurée tout au long de son bénévolat (exemples : l'écoute, le deuil, besoins spirituels, démences et confusions, ...). Il participe, en équipe, à un groupe de parole animé par un psychologue, toutes les trois à quatre semaines.

Si vous êtes intéressé et souhaitez donner du sens à votre vie, n'hésitez pas à contacter l'association ASP Yvelines via www.aspyvelines.org.

SOLIDARITE

Campagne de sensibilisation de la Croix-Rouge française

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances. Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés sur l'ensemble du

territoire, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever. Pour cette raison, une équipe de la Croix-Rouge française ira à la rencontre des personnes à leur domicile. Cette équipe sera clairement identifiée par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Elle interviendra entre 10h et 20h du lundi au vendredi et de 10h à 18h le samedi.

[Cette campagne vise à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix Rouge française.](#)

INFOS

Demandez votre carte du combattant !

Toutes les personnes ayant été présents sous les drapeaux en Algérie de 1962 à 1964 peuvent acquérir la carte du combattant qui donne droit à la retraite du combattant, mais aussi des avantages fiscaux et des réductions sur les transports parisiens.

[Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au président de la section UNC d'Andrézy, Guy Quensièrre au 06 12 40 13 46.](#)

BENEVOLAT

L'association La Pierre Blanche cherche des particuliers pour héberger les réfugiés

Depuis 2015, de nombreux demandeurs d'asile et réfugiés tibétains sont arrivés sur Conflans-Sainte-Honorine. L'association la Pierre Blanche et 80 foyers se sont mobilisés pour l'accueil de 200 migrants.

Ce temps d'hébergement citoyen (chez des particuliers volontaires) contractualisé de 3 à 9 mois accompagne les personnes accueillies dans leurs différentes démarches, tout en leur procurant un toit, le réconfort et un climat de confiance. Ces personnes se familiarisent avec nos coutumes, nos codes et surtout notre langue, le français si difficile à acquérir ! Cet accompagnement global et le suivi régulier des personnes sont assurés par une équipe composée d'une assistante sociale, d'une bénévole et des services de l'association (apprentissage du français, atelier Insertion et « Bienvenue en France », suivi médical...). Notre objectif est de leur permettre d'acquérir une autonomie afin de mettre en œuvre leur projet de vie. Depuis janvier 2017, cet élan de solidarité a été reconnu par l'État qui l'a intégré dans son dispositif d'accueil des réfugiés chez des particuliers et en cohabitation partagée « Hébergement citoyen » et « cohabitation solidaire ».

Si vous avez la possibilité de mettre à disposition une chambre privative avec utilisation de sanitaires et fournir un petit déjeuner, si vous souhaitez partager des moments conviviaux de la vie quotidienne en les initiant au français, si le partage interculturel vous intéresse, si vous êtes sensible au parcours difficile des migrants... Vous pouvez proposer votre hospitalité et nous rejoindre dans cette démarche d'accueil.

[En savoir plus ? Contactez-nous au 06 63 97 73 08 ou par mail à \[hebergementcitoyen@lapierreblanche.org\]\(mailto:hebergementcitoyen@lapierreblanche.org\)](#)



INFOS PRATIQUES

**Police secours 17
Pompiers 18 ou 112
Samu 15**

Mairie d'Andrézy
01 39 27 11 00

La Poste
36 31

SOS médecins
01 39 58 58 58

Commissariat de Police de Conflans
(Pharmacie de garde)
01 34 90 47 57

Gendarmerie
01 39 19 79 41

Police municipale
01 39 27 11 50

SNCF
08 36 35 35 35

Préfecture des Yvelines de Versailles
01 39 49 78 00

Marché couvert
chaque mercredi
et samedi matin

Plus d'infos

le guide pratique de la ville d'Andrézy,
www.andresy.com

LE CARNET

**Bienvenue à****26 janvier**

• Roman Thévenot

31 janvier

• Yvan Kakou

• Gabriel Rezac

4 février

• Clémence Merlin

5 février

• Emma Monfort

7 février

• Lého et Malone

• Lelong Nevado

9 février

• Nina Gomez Renard

• Adam Diakhaté

10 février

• Léonie Chateau

Bourgoin

13 février

• Lynha Courtat

18 février

• Isaac Duval

**Mariages****15 février**

• Barbara Pietrzak et

Guillaume Destouches

28 février

• Samantha Nitusgau

et Davy Migerel

**Ils nous ont quittés****12 février**

• Guy Collet

13 février

• Adama Dia

15 février

• Solange Botel

née Surgis

2 mars

• Jacques Boivin

7 mars

• Madeleine Le Crom

née Guihot le 7 mars

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

ANDRÉSY AU CŒUR DE L'ACTION



Chères Andrésiennes,
Chers Andrésiens,

Alors que va s'achever dans quelques jours l'actuel mandat municipal et donc notre mandat de Conseillers municipaux d'AndréSy, nous tenons à remercier à nouveau notre Maire Hugues RIBAUT pour la qualité du travail qu'il a accompli à AndréSy durant ces six dernières années, mais également durant les 13 années des deux mandats précédents.

Nous sommes fiers de notre engagement fidèle à ses côtés et nous sommes fiers d'avoir rempli nos missions d'élus municipaux dans un esprit de dévouement au service des Andrésiens et dans un esprit d'ouverture au débat démocratique.

Il est normal, au sein d'un Conseil municipal, que les différentes tendances qui y sont représentées

s'opposent pour faire valoir leurs opinions et leurs différences. C'est là l'essence même de la pratique démocratique. Défendre ses idées n'empêche pas de respecter celles des autres. Si les débats ont été souvent animés, ils sont toujours restés corrects et jamais notre Maire n'a eu à agiter la clochette destinée à faire taire des contradicteurs pour ramener la sérénité dans les débats du Conseil.

Nous rendons donc hommage aux élus des oppositions municipales qui ont joué avec nous le « jeu » de la démocratie locale, au bénéfice de la richesse et de l'intérêt des débats.

Nous avons aussi, comme nos prédécesseurs des précédentes majorités municipales, toujours essayé de concilier au maximum les Andrésiens lors de la réalisation de nos projets. Rappelons que, lors du mandat précédent, en 2011, la précédente majorité d'Hugues Ribault avait souhaité faire un référendum sur l'aménagement des Côteaux de l'Hautail. Ce référendum lui avait été défavorable mais le Maire et la majorité d'alors ont tiré les enseignements de ce référendum pour tenir compte des souhaits des Andrésiens. Dans

combien de villes des environs une telle démarche démocratique a-t-elle été mise en place ?

Démocratie locale et concertation des citoyens iront de plus en plus souvent de pair car dans un monde où l'information est quasi-instantanée et où les citoyens veulent faire entendre leurs opinions de façon tout aussi instantanée, il faut rapprocher les relations entre pouvoirs publics et citoyens. Ce sera l'un des enjeux, dans toutes les villes de France, du prochain mandat municipal.

Nous espérons que les Andrésiens, quels que soient les aléas de l'actualité, participent nombreux aux élections municipales des 15 et 22 mars. C'est un vrai enjeu démocratique et un rendez-vous citoyen de la plus haute importance auquel chacune et chacun se doit d'être fidèle ! Restons tous engagés au service de la démocratie locale, qui concerne directement notre vie quotidienne !

*<< AndréSy au Cœur de l'Action >>
avec Hugues RIBAUT – Centre et Divers Droite
(Les Républicains-UDI-Indépendants)*

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

GRUPE ANDRÉSY DYNAMIQUE



La dernière réunion du conseil municipal, à l'issue d'une mandature, est toujours un moment émouvant.

Même si c'est la fonction de Maire et d' élu local qui recueille le plus de sympathie de la part de nos concitoyens, nous savons tous que, dans notre pays, le rôle d' élu est souvent décrié.

Pourtant, notre activité d' élu est passionnante, très chronophage certes, parfois difficile, mais tellement intéressante.

Nous avons l'opportunité d' agir, pour améliorer la vie quotidienne des administrés, en simplifiant leur vie de famille, en améliorant leurs conditions de vie ou en veillant à leur offrir des services de qualité.

Chacun a eu à cœur de servir l'intérêt général et, en s'engageant au sein d'une équipe municipale, quelle qu'elle soit, les 33 élus qui ont siégé depuis 2014, l'ont démontré.

Que nous soyons dans l'opposition ou dans la majorité, nous croyons dans nos combats politiques et, même si parfois nous avons pu avoir des échanges assez vifs au cours des séances, quel bonheur de vivre dans une démocratie comme la France, qui permet à toutes les femmes et à tous les hommes qui en ont le droit civique, de défendre leurs idées au sein d'une assemblée représentative.

À l'issue de ce mandat, il convient de remercier les agents municipaux avec qui nous travaillons tous les jours. Sans eux, les décisions prises par les élus ne pourraient être mises en œuvre sur le terrain.

Un grand merci enfin à vous, chers Andrésiens, qui, pendant ces 6 ans, nous avez fait confiance en nous demandant de relayer vos demandes et questions lors des conseils municipaux. Merci à ceux qui nous ont toujours encouragés dans ce rôle difficile d' élus de l'opposition. Nous sommes restés constructifs tout en nous opposant fermement à ce que nous savions dommageable pour la ville. Merci pour toutes ces rencontres dans nos quartiers, dans nos commerces : poursuivons ces échanges pour continuer à servir le bien commun à AndréSy. Ensemble, prenons notre avenir en main.

AndréSy Dynamique avec Virginie MUNERET Franck MARTZ, Marie-Françoise PERROTO, Christian TAILLEBOIS, Emmanuelle MENIN. Facebook/andresydynamique / email. andresydynamique@gmail.com/ www.andresy-dynamique.fr. Le 04/03/2020

ANDRÉSY ÉNERGIES RENOUVELÉES



En 2014, notre liste AER, conduite par Lionel WASTL, a obtenu, lors d'une triangulaire, 28 % des voix et 4 élus. Notre mandat de 6 ans s'achève avec le sentiment d'un travail accompli. Nous avons défendu notre vision tout en contribuant à améliorer les projets portés par la majorité. C'est en opposants constructifs que nous avons apporté notre pierre à l'édifice.

Face à l'urbanisation massive non concertée avec les habitants, nous sommes les seuls à avoir travaillé avec les riverains du projet de l'ancienne CCL, à avoir aidé les habitants qui ont lutté, ou luttent encore, contre les projets Fontaine, Berteaux et Courcieux, pour lequel nous avons réussi à annuler un permis.

Nous avons été les seuls élus à déposer une contribution à l'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunal afin de défendre notre ville et notre patrimoine. Nous sommes les seuls élus à nous être opposés à l'intégration d'AndréSy à GPS&O, notre intercommunalité de 73 villes qui ne correspond pas à notre bassin de vie et qui s'est révélée inopérante pour défendre les intérêts des Andrésiens. Nous proposons une interco autour de la Confluence.

Alors que la minorité conservatrice de M^{me} Muneret, s'est opposée à tout, sans faire de contre-proposition, nous vous avons proposé des projets alternatifs pour la Gare et pour l'agrandissement du groupe scolaire Le Parc. Preuve de notre travail : notre site sur lequel nous avons publié 650 articles et reçu 110 000 visites. Nous avons œuvré avec respect, tissant de vrais liens avec la plupart des élus de la majorité et les agents des services.

Pour 2020-2026, nous espérons une municipalité plus à votre écoute, qui vous concerte sur tous les grands projets et qui facilite votre vie au quotidien. Nous souhaitons un développement durable, soucieux de tous et de tous les quartiers.

C'est heureux d'avoir accompli notre mission d'élus, que nous vous donnons rendez-vous pour les échéances des 15 & 22 mars, persuadés que vous ferez le bon choix. À très bientôt !

*Laurence Alavi – Annie Minarik – Michel Près – Lionel Wastl
www.andresy-energies-renouvelees.com*

MARS



CHAQUE DIMANCHE

SPORT gratuit CHAQUE DIMANCHE

La petite foulée

► chaque dimanche à 10h ► départ du parc des Cardinettes ► 01 39 74 66 04
La petite foulée vous propose de vous retrouver chaque dimanche à 10h au parc des Cardinettes pour une session de running gratuite et ouverte à tous. (La participation des coureurs se fait sous leur entière responsabilité).



jusqu'au
29 MARS

GALERIE DES PASSIONS gratuit
JUSQU'AU 29 MARS

L'invité du mois:
Lucie Apere et Agnès Ratgras

► Galerie des passions ► hall de l'Espace Julien-Green ► Du mercredi au dimanche et jours fériés de 10h à 19h ► 01 34 01 11 62
La Galerie des passions vous donne rendez-vous pour une nouvelle exposition autour de la peinture et des pastels. Lucie Apere et Agnès Ratgras, toutes deux élèves à l'atelier d'art municipal depuis de nombreuses années, vous font partager leur univers artistique sur divers thèmes variés.



18 MARS

JEUNE PUBLIC gratuit MERCREDI 18 MARS

Heure du conte

► 15h ► bibliothèque Saint-Exupéry
► renseignements au 01 34 01 11 60
Le conteur raconte pour les petits et les grands « De la tendresse » dans le cadre du Printemps des poètes.



19 MARS

DEVOIR DE MÉMOIRE gratuit JEUDI 19 MARS

Commémoration
du 19 mars 1962

► 17h (sous réserve de modifications)
► Stèle du souvenir ► Place du 8-mai-1945
► renseignements au 01 39 27 11 00
Cérémonie organisée en partenariat avec la FNACA en souvenir du cessez-le-feu en Algérie.



22 MARS

CITOYENNETÉ DIMANCHE 22 MARS

Second tour
des élections municipales

► de 8h à 20h ► renseignements auprès du service état-civil au 01 39 27 11 00
Rendez-vous pour le premier tour des élections municipales. Les bureaux de vote sont ouverts toute la journée.



22 MARS

CONCERT CLASSIQUE DIMANCHE 22 MARS

Orgue par l'association
Les Amis de l'orgue

► 16h ► Eglise Saint-Germain-en-Laye
► tarif au chapeau ► Tél. 06 09 26 69 95
► facebook Espace Julien-Green
Amoureux de l'orgue, Christophe Guida s'évertue à faire connaître et « dépolssiérer » cet instrument en l'associant à des genres musicaux où on ne l'attend pas forcément comme l'électro, le jazz ou la pop.



28 MARS

MASTERCLASS gratuit SAMEDI 28 MARS

Cabaret jazz

► De 13h30 à 17h30 ► Salle Rameau (Espace Saint-Exupéry)
► Master-class ouverte aux ateliers jazz des environs sur inscription dans le cadre de la manifestation Jazz en vignes
► Renseignements et inscriptions au 06 06 45 66 69 ou 01 34 01 11 65
► par mail à musique-danse@andresy.com
Et pourquoi ne pas profiter du savoir-faire de musiciens professionnels dans un cadre agréable? L'Ecole de Musique et de Danse Ivry-Gitlis propose une master-class autour du jazz. Des cours de musique encadrés par des professeurs le temps d'une après-midi avant de terminer par un concert qui devrait finaliser en beauté ce stage...

AVRIL



1ER AVRIL → 1ER NOV

NATURE gratuit

DU 1ER AVRIL AU 1ER NOVEMBRE

Bienvenue sur l'île Nancy

► Ouverture du mercredi au dimanche et jours fériés de 10h à 19h ► accès libre
► embarcadères Julien-Green et Saint-Exupéry ► renseignements au 01 39 27 11 40
Les amoureux de la nature, d'art ou tout simplement de randonnée peuvent à nouveau profiter de l'île Nancy et de ses nombreux kilomètres de sentiers forestiers.



Les rendez-vous
NATURE &
PATRIMOINE

1ER AVRIL → 1ER NOV

EVÉNEMENT gratuit

DU 1ER AVRIL AU 1ER NOVEMBRE

Rendez-vous nature
et patrimoine

► Programme à découvrir sur le site de la ville ► renseignements au 01 34 01 11 78
Soyez aux rendez-vous nature et patrimoine pour cette nouvelle édition proposée par la ville d'Andrésy! Découvrez ou redécouvrez la diversité du patrimoine naturel et architectural qui fait la richesse de la commune.

E.Leclerc 

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS
EXISTE À PRIX E.LECLERC

>>

<<

>>>

<<<



SPÉCIAL

JARDIN

PRÊT-À-CULTIVER.



RAPPORTEZ VOS PROSPECTUS : LEUR RECYCLAGE PERMET UN DON POUR LA RECHERCHE SUR ALZHEIMER

VOIR MODALITÉS SUR LE SITE WWW.PROSPECTUSUTILES.LECLERC